

# LES ATELIERS DE LA JEUNE ENTREPRISE

## Réussir le premier recrutement de son entreprise

**Jeudi 27 juin 2013  
de 8h30 à 12h**



**A 12 h : Signature du partenariat entre  
La CACEM  
&  
Le Réseau Entreprendre Martinique**

**Technopole Martinique**  
Centre d'affaires Agora 1 – Bât B  
Avenue de l'Etang Z'abricots  
97200 Fort de France  
**Tel 05 96 38 07 71**

*en partenariat avec*



# Les Ateliers de la Jeune Entreprise

Destinée à faciliter le démarrage et le développement des jeunes entreprises, la pépinière d'entreprises de Technopole Martinique met à disposition des jeunes entrepreneurs innovants des locaux et des services adaptés à leurs besoins. Elle leur offre un soutien pour faciliter le développement de leur activité et leur insertion dans le monde économique.

La phase de démarrage d'une entreprise est une période de fragilité reconnue : **plus de 50% des entreprises créées disparaissent dans les cinq premières années** de leur activité (statistiques INSEE), dont 75% pour des raisons économiques. **Les TPE sont les entreprises les plus touchées et représentent 80% de ces cessations, quasiment toutes avant la fin de la troisième année d'exercice.**

**Problèmes financiers, de marché, manque de compétence en gestion et sentiment d'isolement du chef d'entreprise sont les principaux facteurs de cessation d'activité cités dans 85% des cas.**

L'accompagnement des jeunes entreprises, qu'il prenne la forme d'un parrainage professionnel, d'un soutien par un réseau et/ou d'un suivi en pépinière participe très largement à leur pérennisation : **une jeune TPE accompagnée peut voir réduit de 30 à 40% son risque de cessation d'activité dans les cinq premières années** (statistiques CSA).

L'entrepreneur, et singulièrement l'innovateur, est souvent un véritable expert dans son domaine d'activité avec néanmoins une faible dimension entrepreneuriale : assurer le quotidien, recruter, manager, connaître et appliquer la réglementation sur les plans administratif, comptable, financier ou juridique, gérer la relation avec les banquiers, négocier, contractualiser, sont autant d'aspects de leur métier qu'ils découvrent souvent lors de la création de leur entreprise.

**Réseau Entreprendre®** a été créé en 1986 par André MULLIEZ, à ROUBAIX afin de « **PARTICIPER à un maillage et à une initiative innovante, privée, et locale en faveur du développement économique et de la création d'emplois, plaçant l'homme au cœur de ses préoccupations.** »

**La mission :** Accompagner de futurs entrepreneurs-employeurs. Notre offre cible principalement les porteurs de projet d'entreprises en création, développement ou transmission ayant un objectif de création d'emplois à 5 ans de (minimum) 3 salariés.

**La prestation** se déroule en 3 phases:

**1/** Une phase d'évaluation du porteur de projet et de qualification de son projet (sur la base du business Plan) par des dirigeants expérimentés et ce, en lien avec les valeurs du Réseau.

**2/** Un passage en Comité d'engagement, jury d'entreprises validant le profil du candidat et son projet afin qu'il devienne lauréat de Réseau Entreprendre.

**3/** Une phase d'accompagnement en 3 parties :

- A/ un accompagnement financier par l'**octroi d'un prêt d'honneur**
- B/ un accompagnement personnalisé par des dirigeants expérimentés pendant 24 mois
- C/ un accompagnement collectif au sein d'un club de futurs entrepreneurs.

**Le prêt d'honneur** Réseau Entreprendre est un prêt à la personne de 15K€ à 50 K€ sans intérêt, ni garantie et remboursable sur 5 ans. Il est accordé aux lauréats de Réseau Entreprendre.

## Qu'est ce qu'une Technopole ?

Une technopole est avant tout une dynamique de territoire, c'est-à-dire la mobilisation et la coordination des acteurs, des ressources et des infrastructures, dans le cadre d'une politique de soutien à l'innovation visant au développement du territoire.

# Présentation de l'atelier



Le recrutement d'un employé représente un enjeu stratégique, a fortiori pour une petite entreprise. C'est encore plus vrai de la première embauche : elle demande au dirigeant à la fois de **remettre en question l'organisation de son entreprise** et de **se positionner comme employeur**.

Le premier recrutement impacte et bouleverse toutes les dimensions de l'entreprise : humaine, financière, organisationnelle autant que juridique. Il doit être anticipé et préparé par le dirigeant pour que l'intégration du candidat retenu se passe dans les meilleures conditions et puisse devenir une réussite tant pour l'entreprise que pour l'employé.

Cet atelier vise donc à sensibiliser les dirigeants de TPE aux étapes de recrutement de leur premier salarié.

## Réussir le premier recrutement de son entreprise

**Jeudi 27 juin 2013 de 8h30 à 12h**

### Programme

08h15-8h30	Accueil des participants
8h30-12h	<ol style="list-style-type: none"><li>1- Quand faire le choix de recruter ?</li><li>2- Définition du besoin</li><li>3- Sourcing et analyse de candidatures</li><li>4- L'entretien de recrutement</li><li>5- L'intégration du candidat retenu dans l'entreprise</li></ol>
12h-14h	<i>Signature de la convention de partenariat entre la CACEM représentée par son président Pierre SAMOT et le Réseau Entreprendre Martinique représenté par son président M. Michel CORIDON</i>  Collation

### Intervenant

**Stella LOUIS-ARCENE** : Directrice du Cabinet de Conseil RH pour TPE/PME *Axe Ressources Humaines*

Stella Louis-Arcène est membre de Réseau Entreprendre Martinique

### Participants

- Chefs d'entreprises de jeunes TPE (*entreprises de moins de 5 ans*)
- Porteurs de projet
- Structures accompagnantes

Atelier limité à 25 participants, une seule inscription par entreprise

### Inscription

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint **avant le 24/06/2013** :

par mail : [contact@technopolemartinique.org](mailto:contact@technopolemartinique.org) / par fax : 0596 39 10 29

Entrée gratuite pour les personnes inscrites, dans la limite des places disponibles.

**La Pépinière d'entreprises reste à votre disposition au 0596 38 07 71**

## **CACEM**

### **Direction Générale Adjointe du Développement et de la Planification Technopole Martinique**

#### **Directeur**

Gilles GESTEL      [gilles.gestel@cacem-mq.com](mailto:gilles.gestel@cacem-mq.com)      0596 75 71 68

#### **Assistantes de Direction**

Francine BOUTRIN      [francine.boutrin@cacem-mq.com](mailto:francine.boutrin@cacem-mq.com)      0596 38 07 71  
Estelle ZALI      [estelle.zali@cacem-mq.com](mailto:estelle.zali@cacem-mq.com)      0596 70 62 95

#### **Responsable Pépinière d'entreprises**

Déborah BONTEMPS      [deborah.bontemps@cacem-mq.com](mailto:deborah.bontemps@cacem-mq.com)      0596 38 28 90

#### **Responsable Animation de Technopole Martinique et marketing Territorial**

Roseline DINGIVAL      [roseline.newton@cacem-mq.com](mailto:roseline.newton@cacem-mq.com)      0596 75 71 69

#### **Responsable Ingénierie de l'Innovation**

Dominique DONGAR      [dominique.dongar@cacem-mq.com](mailto:dominique.dongar@cacem-mq.com)      0596 75 87 10

#### **Adresse**

**Centre d'affaires Agora – Bât B  
Avenue de l'Etang Z'abricots  
97200 FORT DE -FRANCE CEDEX**

#### **Adresse postale**

Immeuble Les Cascades III – Place François Mitterrand  
BP 407 - 97204 FORT-DE -FRANCE CEDEX  
Standard : 0596 75 82 72 / Fax : 0596 75 87 06

[www.technopolemartinique.org](http://www.technopolemartinique.org)

## **RESEAU ENTREPRENDRE MARTINIQUE**

#### **Président**

Michel CORIDON

#### **Directrice Réseau Entreprendre Martinique**

Stéphanie PECOME      [specome@reseau-entreprendre.org](mailto:specome@reseau-entreprendre.org)      0596 42 66 36

#### **Adresse**

**Chez BURO CLUB  
Immeuble Avantage – Entrée B  
11 rue des Arts et Métiers  
97200 FORT DE -FRANCE**

Standard : 0596 42 66 36 / Fax : 0596 42 57 58 / Cell 0696 333 008

[martinique@reseau-entreprendre.org](mailto:martinique@reseau-entreprendre.org)